



FONDS À REVENU FIXE

FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME SANS COMBUSTIBLES FOSSILES VISION RBC

Le 31 décembre 2021

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 10 mars 2022.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à offrir un revenu régulier et une stabilité du capital en investissant principalement dans divers titres à revenu fixe à court terme émis par les gouvernements et des sociétés du Canada, à l'exception de titres d'émetteurs dont les activités sont directement liées à l'extraction, au traitement et au transport de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel.

Les titres à exclure sont sélectionnés à partir d'une liste d'exclusion basée sur l'indice Carbon Underground 200. En outre, RBC GMA s'est associée à Sustainalytics pour mettre en place un système de contrôle permettant d'exclure les sociétés : i) dont les activités sont directement liées à l'extraction, au traitement et au transport de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel; ii) dont les revenus proviennent à hauteur d'au moins 10 % de l'énergie générée par le charbon thermique ou de produits ou services liés au pétrole et au gaz; ou iii) qui détiennent, selon Sustainalytics, des intérêts substantiels dans des sociétés qui sont exclues en raison des éléments mentionnés ci-dessus, c'est-à-dire qu'elles détiennent une participation minoritaire de 10 à 50 % dans celles-ci.

Sustainalytics fournit mensuellement à RBC GMA une liste d'émetteurs à exclure selon les critères de sélection du fonds. Chaque semestre, Sustainalytics évalue les placements du fonds selon ces critères.

Risque

Aucun changement important relatif à l'objectif et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au fonds au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le fonds et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié.

Résultats

Le fonds a été lancé le 22 janvier 2021, et sa valeur liquidative était de 277 M\$ au 31 décembre 2021. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Événements récents

Compte tenu de la forte reprise de l'économie et des marchés des capitaux constatée depuis les heures sombres de la pandémie, le gestionnaire de portefeuille a agi avec prudence. Cette façon de faire s'est traduite par la décision d'améliorer progressivement la qualité du portefeuille au moyen d'une prise de bénéfices sur bon nombre de positions qui ont enregistré d'excellents résultats, puis d'investir le produit dans des placements relativement plus sûrs. Cela dit, le gestionnaire de portefeuille croit que le fonds est bien positionné pour tirer parti d'une réouverture soutenue de l'économie.

Catherine J. Kloepfer a démissionné de son poste de vice-présidente du comité d'examen indépendant (« CEI ») le 28 février 2021. Paul K. Bates a été nommé vice-président du CEI le 22 mars 2021. Brenda Eaton a été nommée membre du CEI le 1^{er} avril 2021.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et détient l'actif de celui-ci. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.



Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²				Actif net à la clôture	
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital		Total
Série A												
31 déc. 2021 ³	10,00 [†]	0,18	(0,10)	(0,07)	(0,15)	(0,14)	(0,08)	–	–	–	(0,08)	9,74
Série D												
31 déc. 2021 ³	10,00 [†]	0,18	(0,05)	(0,07)	(0,16)	(0,10)	(0,14)	–	–	–	(0,14)	9,73
Série F												
31 déc. 2021 ³	10,00 [†]	0,18	(0,05)	(0,07)	(0,13)	(0,07)	(0,14)	–	–	–	(0,14)	9,73
Série O												
31 déc. 2021	10,10	0,21	–	(0,08)	(0,20)	(0,07)	(0,19)	–	–	–	(0,19)	9,84
31 déc. 2020 ⁴	10,00 [†]	0,21	(0,01)	0,09	0,11	0,40	(0,13)	–	(0,05)	–	(0,18)	10,10

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.

³ Depuis le 22 janvier 2021.

⁴ Depuis le 6 janvier 2020. Même si les parts de série O du fonds ont été créées en janvier 2020, elles n'ont pas été offertes dans le cadre d'un prospectus simplifié avant le 22 janvier 2021.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
31 déc. 2021 ⁴	9,74	2 781	286	1,08	1,08	200,57	–
Série D							
31 déc. 2021 ⁴	9,73	75	8	0,58	0,58	200,57	–
Série F							
31 déc. 2021 ⁴	9,73	6 746	693	0,52	0,52	200,57	–
Série O							
31 déc. 2021	9,84	267 521	27 192	0,02	0,02	200,57	–
31 déc. 2020 ⁵	10,10	142 453	14 110	0,06	0,06	148,45	–

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ Depuis le 22 janvier 2021.

⁵ Depuis le 6 janvier 2020. Même si les parts de série O du fonds ont été créées en janvier 2020, elles n'ont pas été offertes dans le cadre d'un prospectus simplifié avant le 22 janvier 2021.

Le 25 janvier 2021, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le ratio des frais de gestion ajusté pour chaque série du fonds aurait été le suivant : 0,02 % pour la série O.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels suivants, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration [†]
		Distribution	Autres*	
Série A	0,90 %	56 %	44 %	0,05 %
Série D	0,50 %	30 %	70 %	0,05 %
Série F	0,40 %	—	100 %	0,05 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

[†] Le 25 janvier 2021, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

RENDEMENT PASSÉ

Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an. Les parts de série A, de série D et de série F du fonds ont été lancées le 22 janvier 2021. Même si les parts de série O du fonds ont été créées en janvier 2020, elles n'ont pas été offertes dans le cadre d'un prospectus simplifié avant le 22 janvier 2021.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 31 décembre 2021

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés	39,1
Obligations fédérales	21,5
Obligations provinciales et municipales	16,1
Obligations étrangères	7,0
Titres adossées à des créances hypothécaires	4,4
Trésorerie/Autres	11,9

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,6
Gouvernement du Canada, 1,000 %, 1 ^{er} sept. 2026	5,3
Province d'Ontario, 2,600 %, 2 juin 2025	4,7
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,550 %, 15 déc. 2026	4,4
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2024	3,4
Hydro One Inc., 0,710 %, 16 janv. 2023	3,3
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,250 %, 15 juin 2026	3,1
Bruce Power LP, 3,000 %, 21 juin 2024	2,7
Province d'Ontario, 2,850 %, 2 juin 2023	2,6
Ontario Power Generation, Inc., 2,893 %, 8 avr. 2025	2,5
Banque de Montréal, 2,850 %, 6 mars 2024	2,1
Gouvernement du Canada, 0,750 %, 1 ^{er} févr. 2024	2,0
Province d'Ontario, 2,400 %, 2 juin 2026	2,0
Banque Royale du Canada, 3,296 %, 26 sept. 2023	1,9
Gouvernement du Canada, 0,750 %, 1 ^{er} oct. 2024	1,9
Corporation immobilière OMERS, 1,298 %, 22 sept. 2023	1,8
Gouvernement du Canada, 0,500 %, 1 ^{er} nov. 2023	1,8
Brookfield Renewable Energy Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	1,7
Bank of America Corp., CAD, 2,932 %, 25 avr. 2025	1,6
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,430 %, 9 juin 2023	1,5
La Banque Toronto-Dominion, 3,005 %, 30 mai 2023	1,5
Blocs de créances hypothécaires canadiennes, 0,890 %, 1 ^{er} mai 2026	1,5
La Banque Toronto-Dominion, 2,850 %, 8 mars 2024	1,5
Lower Mattagami Energy LP, 2,307 %, 21 oct. 2026	1,4
Banque de Montréal, 2,700 %, 11 sept. 2024	1,3
25 principaux titres	69,1

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca.